



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA
 DEPARTAMENT FEDERAL DA L'ECONOMIA PUBLICA

2515.12

Berne, 30 avril 1993

Au Conseil fédéral

Note d'information

**Réunion des ministres de l'économie et des finances
 des pays de la CE et de l'AELE**

(Luxembourg, 19 avril 1993)

Au moment même où se concrétisent les programmes gouvernementaux de relance économique, les Ministres de l'économie et des finances des pays de la CE et de l'AELE se sont réunis le 19 avril à Luxembourg pour discuter d'une nouvelle stratégie de croissance, de mesures pour combattre le chômage, et d'un approfondissement de la coopération à cet effet dans un cadre européen. Accompagné de MM. H. SIEBER, Directeur de l'OFQC et J.L. NORDMANN, Directeur de l'OFIAMT, j'ai représenté la Suisse à cette rencontre.

La discussion a mis en évidence une **convergence remarquable dans l'analyse** des problèmes et sur les moyens d'y faire face. Elle permet d'obtenir une vision d'ensemble claire des préoccupations majeures des Etats européens, de leurs stratégies et de leurs politiques mais aussi des contraintes auxquelles ils sont confrontés dans leurs politiques et des limites d'action communes.

Tous les pays de l'AELE prirent la parole. Par contre, bien que représentés au niveau ministériel, certains Etats Membres de la CE (la RFA, la France,



l'Italie en particulier) ne sont pas intervenus. Les interventions portèrent sur trois thèmes:

1. La nécessité de mettre en oeuvre des politiques économiques, structurelles, monétaires et fiscales à même de créer les conditions cadre stables et prévisibles pour une croissance durable et soutenue des économies. Ces politiques sont une précondition pour restaurer la confiance du secteur privé en tant que moteur premier de la croissance.
2. La nécessité de mesures tendant à éliminer les rigidités structurelles sur le marché de l'emploi (mesures au niveau de la formation et de la réinsertion des chômeurs, mais aussi réformes structurelles du marché du travail et révision du système de sécurité sociale), de dépenses accrues dans le domaine des investissements d'infrastructure, ainsi que de mesures pour faciliter la mise en oeuvre d'une véritable grand marché européen. A cet égard, les pays de l'AELE soulignèrent l'importance d'une ratification rapide de l'Accord EEE.
3. La pleine prise en compte des interrelations entre économies nationales: mesures à prendre à la conclusion de l'Uruguay Round, augmentation des facilités d'aide aux pays de l'Europe centrale et orientale, ouverture de nos marchés à ces derniers.

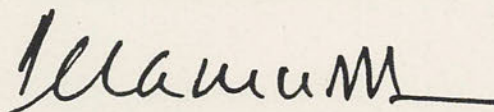
J'esquissai pour ma part cinq axes d'action de la politique suisse:

- a. réformes structurelles pour éliminer les obstacles à la libre concurrence et aux forces du marché;
- b. assainissement des finances publiques (élimination de déficits structurels) dans le cadre d'une politique budgétaire cohérente, c'est-à-dire limitant les dépenses courantes et les transferts tout en permettant des investissements dans le domaine des infrastructures, parmi d'autres pour des projets d'intérêt européen (NEAT, Rail 2000);
- c. politique de cohérence, compatibilité et solidarité européenne, à la fois en ce qui regarde le contenu de notre législation et la volonté de ne pas exporter notre chômage par le biais d'un renvoi de travailleurs étrangers;

- d. initiatives au niveau mondial (GATT, FMI) et en faveur des pays de l'Est;
- e. refus d'accepter le chômage comme fatalité: donc mesures actives en faveur de la réintégration des chômeurs dans le marché du travail (programmes de formation pour les chômeurs, formation continue pour les travailleurs etc.).

La réunion se termina sans que des décisions précises aient été prises quant au suivi qu'il faudra donner à cette conférence. Comme les autres pays de l'AELE, j'ai exprimé le voeu qu'une deuxième rencontre ait lieu, mais qu'elle soit bien préparée de façon à déboucher sur des résultats concrets fondés sur une plateforme commune. A cette fin j'ai plaidé pour que les partenaires sociaux, les Parlements et les gouvernements des régions et cantons soient pleinement associés aux travaux préparatoires.

DEPARTEMENT FEDERAL DE
L'ECONOMIE PUBLIQUE



J.-P. DELAMURAZ